

ACL - VENON - TARIFS - ANNEE 2022

Ces tarifs concernent tous les centres de loisirs présentés dans la brochure ci-jointe.
Ils s'appliquent aux familles résidant à Venon, et tiennent compte de l'aide communale.

CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEE (repas compris)	DEMI-JOURNEE (avec repas)	DEMI-JOURNEE (sans repas)
0 - 400	10,50 €	7,75 €	5,25 €
401 - 600	13,50 €	9,50 €	6,75 €
601 - 800	15,50 €	10,75 €	7,75 €
801 - 1000	17,50 €	12,00 €	8,75 €
1001 - 1220	19,50 €	13,25 €	9,75 €
1221 - 1450	21,50 €	14,50 €	10,75 €
1451 - 1800	23,50 €	15,75 €	11,75 €
1801 - 2000	24,50 €	16,50 €	12,25 €
+ 2000	25,50 €	17,00 €	12,75 €

SUPPLEMENT ACTIVITES SPECIALISEES PRATIQUEES DANS LE CADRE DES CENTRES DE LOISIRS

Les Petites Maisons : Club mercredis : ajouter 2 € par séance

Club Vacances : ajouter 8 € par semaine

Le Clos d'Espies : Stage vacances : Découverte Poneys, Gym, Cirque et Tir à l'arc : ajouter 8 € pour la semaine.

Tous les autres stages sont gratuits, mais nécessitent une réservation.

VILLA ARTHAUD et CLEM'ENFANTS

Activités spécialisées proposées le mercredi après midi dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation / Escalade	Tennis / Cirque	Judo / Judo d'éveil / Petits Vélos	Initiation à la programmation (le mercredi matin)
- 450	195,80 €	161,70 €	125,40 €	115,50 €
451 - 1220	225,50 €	187,00 €	149,60 €	130,90 €
1221 - 1800	255,20 €	212,30 €	173,80 €	146,30 €
+ 1800	284,90 €	237,60 €	198,00 €	161,70 €

Tarifs forfaitaires pour les 11 séances du 2^{ème} trimestre 2022.

Le règlement des activités spécialisées est trimestriel et ne donnera lieu à aucun remboursement partiel en cours de trimestre.

Activités spécialisées proposées aux vacances de Printemps dans le cadre du centre de loisirs
les après midis

Quotient familial	Equitation : 4 séances (du 19 au 22/04)	Equitation : 5 séances (du 25 au 29/04)
- 450	71,20 €	89,00 €
450 - 1220	82,00 €	102,50 €
1221 - 1800	92,80 €	116,00 €
+ 1800	103,60 €	129,50 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection.

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022).

A NOTER : les règlements par chèques vacances et par CESU Papiers sont acceptés.
Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.
Les règlements par virement sont également possibles.